



Province de Québec
MRC de Montcalm
Extrait du Procès-verbal de la
Municipalité de Saint-Liguori

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Liguori tenue au 732, rue Jetté à Saint-Liguori, le lundi 9 juin mai 2025 à 20 heures et à laquelle étaient présents son honneur madame la mairesse Ghislaine Pomerleau ainsi que le directeur général et greffier-trésorier, monsieur Benoît Grimard et les et conseillers suivants :

Monsieur Jean Bourgeois Monsieur Serge Rivest
Monsieur Pierre-Luc Gaudreau Monsieur Claude Bélisle
Madame Sophie Desrosiers Monsieur Pierre-Luc Payette

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-084

MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2025

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

CONSIDÉRANT QUE l'article 314.2 de la loi sur les Élections et les Référendums dans les municipalités;

CONSIDÉRANT QU'au cours de la séance qui commence à 16 h 30 le trentième jour précédant celui fixé pour le scrutin d'une élection générale et qui se termine au moment où la majorité des candidats élus à un poste de conseiller a prêté serment, le conseil ne peut siéger que si survient un cas de force majeure nécessitant son intervention. Les délibérations lors de cette séance ne peuvent porter que sur ce cas.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil souhaitent que les séances ordinaires pour l'année 2025 soient le deuxième lundi de chaque mois;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bélisle,
appuyé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Gaudreau,

et résolu que le calendrier ci-dessous soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2025, lesquelles se tiendront aux dates énumérées ci-après et qui débiteront à 20 heures :

| MOIS | DATES |
|-----------------------|---------------------------------------|
| JANVIER | Lundi 13 janvier 2025 |
| FÉVRIER | Lundi 10 février 2025 |
| MARS | Lundi 10 mars 2025 |
| AVRIL | Lundi 14 avril 2025 |
| MAI | Lundi 12 mai 2025 |
| JUIN | Lundi 9 juin 2025 |
| JUILLET | Lundi 14 juillet 2025 |
| AOÛT | Lundi 11 août 2025 |
| SEPTEMBRE | Lundi 8 septembre 2025 |
| <u>OCTOBRE</u> | <u>Lundi 29 septembre 2025</u> |
| NOVEMBRE | Lundi 10 novembre 2025 |
| DÉCEMBRE | Lundi 8 décembre 2025 |

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et greffier-trésorier, conformément à la loi qui régit les municipalités au Québec.

Madame la mairesse demande le vote.
Adoptée à l'unanimité par les conseillers (ères).

Copie certifiée conforme
Saint-Liguori, le 10 juin 2025

Benoît Grimard, directeur général
et greffier-trésorier